



**Présentation du projet T4**

# ***Partage***

***Collectif de distribution alimentaire***

**Etoile 1, 2300 La Chaux-de-Fonds**

*Une initiative commune de la Communauté Emmaüs,  
de la Joliette-CSP et de la Coopérative Partage*

## Préambule

Le 28 octobre 2011 s'inaugurait, rue Fritz Courvoisier à La Chaux-de-Fonds, un local de distribution de surplus alimentaire à l'intention de personnes à ressources modestes. Ce projet, initié par les responsables de trois organismes actifs dans le domaine social, souhaitait répondre à un fort besoin dans un contexte de paupérisation flagrante.

La venue de *Table suisse* dans le canton en automne 2009 et l'expérience confirmée de tels lieux dans d'autres cantons les avaient alors convaincus de faire le pas et de mettre en place ce projet.

Grâce à de nombreux bénévoles engagés et motivés, les soutiens des pouvoirs publics des villes du Haut et du canton, les apports humains et financiers important au départ de la *Communauté Emmaüs*, ajouté à ceux de la *Coopérative Partage* active dans la région depuis de nombreuses années, complété de plus par l'équipe et les compétences propres à *la Joliette*, secteur insertion du *Centre social protestant*, l'expérience est réussies.

Elle se déroule depuis bientôt sept ans et le projet bénéficie d'une expérience solide. Pour l'année 2017, 1858 ménages ont bénéficié de distributions correspondant à 9690 passages. En plus des deux grandes distributions hebdomadaires nous en avons ouvert une troisième exclusivement réservée aux bénéficiaires AVS (avec prestations complémentaires).

Par ailleurs, nos locaux de la rue Fritz-Courvoisier s'étant avérés rapidement trop exigus, nous avons déménagé, au 1 octobre 2014, quelques pas plus loin, rue de l'Etoile 1, afin d'offrir aux usagers plus de places pour l'accueil et à nos bénévoles des conditions de travail acceptables et des lieux de stockage plus spacieux.

## Présentation générale

En collaboration avec *Table suisse*<sup>1</sup> et l'association *Pôle industrie* du Locle qui parcourt quotidiennement le canton avec son fourgon frigorifique, *Partage* reçoit, chaque après-midi, des caisses de produits frais que des bénévoles réceptionnent. Il nous est livré différents fruits et légumes selon la saison qui sont alors triés attentivement, mis à l'étal, réfrigérés ou congelés, du pain et des produits boulangerie, des laitages, des barquettes diverses et parfois de la viande. Cette marchandise fraîche est complétée par des produits de base impérissables (pâtes, riz), des boissons, du chocolat, etc., cherchés auprès de différentes sources et stockés.

Actuellement, trois fois par semaine, la distribution est effectuée, soit les mardis de 16h à 18h, les mercredis de 15h à 16h (pour personnes à l'AVS), et les vendredis de 16h à 18h. Entre septante et cent bénéficiaires se présentent alors (vingt à quarante le mercredi). Ils acquièrent ou ont acquis une carte pour dix distributions au prix symbolique de fr.5.-. Celle-ci est accordée selon des critères bien établis (voir plus loin). A l'heure précise du début de la distribution, le nombre de personnes présentes dans le local d'attente est évalué et la

---

<sup>1</sup> [www.schweizertafel.ch/fr](http://www.schweizertafel.ch/fr)

personne d'accueil, à réception de la carte, distribuée au hasard des numéros de passage. Les personnes arrivant plus tard recevront les numéros suivants. L'ordre de passage établi, chacun passera auprès du préposé (un fichier des bénéficiaires et des passages sont tenus à jour), puis fera le tour des différentes tables présentant les produits. A chaque table se tient un bénévole qui sert lui-même les marchandises selon la demande du bénéficiaire, l'importance de la famille qu'il représente, et une répartition équitable du volume des produits reçus.

## **Bénéficiaires**

De manière générale, notre petit dépliant a défini les ayants droit comme étant « ceux qui ont peu » ou encore « pour toutes personnes aux ressources modestes ». Ce sont donc : Les bénéficiaires de l'aide sociale communale et de l'asile, les travailleur-euses et chômeur-euses à bas revenu, les bénéficiaires de prestations AVS / AI avec PC, toutes personnes dont le revenu ne dépasse pas ces normes et les cas particuliers.

La plupart des bénéficiaires viennent de La Chaux-de-Fonds et du Locle, mais certains viennent de plus loin : Franches-Montagnes, Jura bernois, Val-de-Ruz, France voisine et même de Neuchâtel.

En octobre 2017, 1858 dossiers sont ouverts. Parmi ceux-ci on peut compter beaucoup de ménages : 628 conjoints ou conjointes, 1789 enfants. Au total 4271 personnes sont bénéficiaires régulièrement ou épisodiquement des distributions. 11% ont un statut AI avec prestations complémentaires (PC), 34% bénéficient de l'aide sociale, 31% de l'asile, 5% sont salariés, 5% sont bénéficiaires de l'assurance chômage, 5% de l'AVS avec PC et 7% divers (cf. rapport 2017 annexé).

Tous les âges, les origines et les statuts familiaux et sociaux sont représentés et il semble difficile de définir une prédominance de l'une ou l'autre appartenance. Les familles avec enfants en bas âges semblent bien présentes, les personnes d'origine suisse ou étrangère sont réparties à part égales, et parmi ces dernières, tous les continents sont représentés. D'autres lieux spécifiques de livraison par *Table suisse* existant en parallèle, les Centres d'accueil pour requérants d'asile et le Seuil (accueil pour toxicomanes) en particulier, la population fréquentant ces endroits semble peu fréquenter notre local.

## **Bénévolat et responsabilités**

Un pareil lieu nécessite une structure organisationnelle réfléchie et un nombre important de bénévoles motivés. C'est d'ailleurs une des bonnes surprises du projet de pouvoir rassembler une trentaine de personnes offrant une part de leur disponibilité au service des autres.

Une planification des présences est faite sur deux mois afin d'avoir sur place cinq personnes à chaque réception de marchandise (quatre fois par semaine) et un minimum de huit personnes à chaque distribution.

Des responsabilités particulières sont assumées par l'un-e ou l'autre des bénévoles : gestion et choix des marchandises mises en distribution, gestion des cartes et du fichier, accueil et inscription des passages, accueil et gestion des arrivées, nettoyages, transports.

Un soutien spécifique de la *Joliette-CSP* et de ses stagiaires est à relever.

Les trois responsables du projet (le « triumvirat »), en plus d'une participation active aux distributions, d'un suivi quotidien et de rencontres régulières assument les domaines suivants : Logistique du stock et des marchandises ; hygiène et déchèterie ; planification des permanences, gestion des bénévoles, gestion administrative, comptes ; gestion du local et des équipements, relations extérieures.

Le porteur juridique du projet est la *Coopérative Partage* qui, par accord du 16 août 2011, mandate à titre privé les trois personnes sues nommées en qualité de co-responsables « *afin de mettre en place et assurer le suivi, le fonctionnement et la réalisation du Collectif de distribution Partage* » (cf. annexe). Cette structuration a le mérite de simplifier les prises de décisions qui, sinon, devraient à chaque fois passer par les comités des trois organismes initiateur du projet (Communauté Emmaüs, Centre social protestant, Coopérative Partage).

## Charte

*Partage est un collectif à but non lucratif, non confessionnel et apolitique, dont le but est la redistribution des surplus alimentaires issus de la grande distribution "à ceux qui ont peu".*

Le collectif Partage est composé de bénévoles actifs et d'un triumvirat, porteur et responsable du projet. Chacun et chacune, dans son rôle propre, s'engage à :

- Accepter les buts du collectif et se conformer à ses objectifs.
- Se sentir responsable et solidaire de la promotion et du développement du collectif.
- Ne faire aucun prosélytisme ni religieux, ni politique.
- S'entraider et partager réciproquement avec tous.
- Respecter l'autre dans sa différence.
- Être positif et reconnaître le positif.
- Être à l'écoute pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle.
- Respecter et souscrire au devoir de confidentialité et de discrétion dans l'exercice de sa fonction et après cessation de son activité au sein de collectif.
- Se donner le droit à une période d'essai.
- Respecter ses engagements et assurer l'activité avec régularité et ponctualité (informer dès que possible de son absence).
- Collaborer avec chacun.
- Respecter les personnes accueillies, les accueillir avec amabilité et tolérance.

Le Collectif Partage s'engage plus particulièrement à :

- Considérer chacun-e comme un collaborateur-trice partenaire à part entière sur lequel on peut compter.
- Assurer l'encadrement et le soutien de chacun-e (personne de référence, suivi, flux de l'information, rencontre informelle, formation, disponibilité).
- A informer, organiser le fonctionnement au quotidien.
- Fournir une attestation pour l'activité bénévole effectuée, sur demande.

## Table suisse

Par son site<sup>2</sup> plurilingue on peut découvrir *Table suisse*, une organisation couvrant pratiquement toute la Suisse :

Sa mission : « Table Suisse de par son travail aide directement les personnes nécessiteuses de Suisse. Dans 11 régions, de la nourriture excédentaire de qualité irréprochable est collectée auprès des producteurs, grossistes et grandes surfaces. Celle-ci est ensuite distribuée gratuitement à des institutions sociales qui s'occupent de personnes touchées par la pauvreté. ».

Sa vision : « Récupérer toute la nourriture excédentaire de la Suisse pour les personnes touchées par la pauvreté, nourrir plutôt que de jeter! ».

Son action : « Notre slogan est : „récupérer – distribuer – nourrir “. Chaque jour nous collectons auprès des producteurs, grossistes et détaillants environ 16 tonnes de nourriture. Cette marchandise est distribuée gratuitement à diverses institutions sociales comme par exemple des structures d'accueil d'urgence, des soupes populaires. Cette nourriture dont la date de vente est passée mais pas la date de consommation est irréprochable et peut ainsi être encore utilisée au lieu d'être jetée. Nous ne soutenons pas directement les personnes dans le besoin mais par le biais de nos livraisons auprès d'institutions sociales. »

Ses moyens : « Nous sommes actifs dans 11 régions de Suisse. Pour la récolte et la distribution de marchandise nous disposons de 31 véhicules frigorifiques. Nous avons 10 employés et pouvons compter avec l'aide de nombreux bénévoles, civilistes, personnes incorporées au sein d'un programme d'emploi temporaire et bénéficiaires de l'aide sociale. (...) Notre travail est exclusivement financé par nos partenaires financiers principales, fondations et personnes privées. »

La région Neuchâtel est gérée comme une succursale de la région Vaud par M. Baptiste Marmier établi à Saint Sulpice. Il bénéficie d'un fourgon frigorifique avec chauffeurs et aide chauffeurs appartenant au programme de l'association Pôle emploi établie au Locle, partenaire du projet.

## Contact

Partage

Rue de l'Etoile 1, 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. : 032 968 26 28 mail : [partage.cdf@gmail.com](mailto:partage.cdf@gmail.com)

Nimrod Kaspi

Nord 61, 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. : 032 968 02 74 mail : [kaspi@swissonline.ch](mailto:kaspi@swissonline.ch)

Christian Beuret

Chapelle 11, 2208 Les Hauts-Geneveys

Tél. : 032 853 45 64 mail : [christian.beuret@net2000.ch](mailto:christian.beuret@net2000.ch)

*cb, nk, edf, version T4 au 16.04.18*

---

<sup>2</sup> [www.schweizertafel.ch/fr](http://www.schweizertafel.ch/fr)



## Rapport pour l'année 2017

Pour sa sixième année d'existence, son ouverture, rue Fritz-Courvoisier, ayant eu lieu en novembre 2011, le **Collectif de distribution alimentaire Partage** peut toujours se féliciter d'une forte fréquentation à ses distributions, cette offre répondant manifestement à des besoins en région des Montagnes neuchâteloise.

Le projet bénéficie maintenant d'une expérience solide. Pour l'année 2017, **1858** ménages sont inscrits à Partage, pour **9690** distributions effectuées, équivalent à environ **194** tonnes de marchandises. En plus des deux grandes distributions hebdomadaires (mardi et vendredi à 16h), nous en effectuons une autre les mercredis, à 15h, exclusivement réservées aux bénéficiaires AVS (avec prestations complémentaires) et aux personnes handicapées.

A chaque distribution, les bénéficiaires y sont accueillis par les permanents du jour, reçoivent leur numéro de passage tiré au hasard, présentent leur carte de distribution (fr.5.- pour 10 passages) et entrent dans l'espace de distribution où l'équipe leur partage les aliments à disposition.

Le système est rôdé. Si l'on y ajoute la réception quotidienne des marchandises, la gestion des stocks, des déchets, les nettoyages, les indispensables réparations, et cette année, la librairie, c'est plus de trente personnes qui se rendent disponibles hebdomadairement, ou plus, pour que ce projet existe avec, en appui constant, la Joliette-CSP et la Communauté Emmaüs (transports, permanences, déchèterie). Citons, pour les en remercier, les prénoms de nos bénévoles actuels sans qui le projet n'aurait pas lieu : Adeline, Adolino, Antonio, Aurora, Bilal, Carine, Chahed, Emma, Fabian, Fatiguel, Florian, Francine, Francis, Françoise, Gaston, Janine, Karim, Marianne, Mario, Mohamed, Natacha, Oscar, Ralph, Saban, Sandrine, Serge, Vania, Yayesh, Yvette, Zarah. D'autres nous ont quitté en cours d'année. Il s'agit de d'Alamin, Jeewan, Muse, Mustafa, Nathalie, Romain.

**Table suisse**<sup>1</sup> assume toujours la livraison des marchandises, via **Pôle Industries** du Locle : Chaque début d'après-midi, les caisses chargées de marchandises récoltées dans les marchés **Coop** et **Migros** de la région sont déchargées, les produits frais triés, les aliments préparés, présentés ou stockés. Par ailleurs, d'autres partenaires, parfois, nous offrent des palettes de produits non périssables ou d'autres produits. Merci à eux tous !

Financièrement, pour 2017, grâce toujours au soutien du canton, par **l'Office de l'action sociale**, des villes de **La Chaux-de-Fonds** et du **Locle**, ainsi qu'un autofinancement non négligeable, nos comptes bouclent sur un déficit de fr.1004.70 pris sur nos réserves. Le solde des soutiens conséquents accordés en 2014 -2015 pour notre emménagement rue de l'Etoile 1 (Loterie Romande,

---

<sup>1</sup> [www.schweizertafel.ch/fr](http://www.schweizertafel.ch/fr)

Lions Club, Kiwanis et Coopérateurs COOP), nous permet de voir les choses positivement et poursuivre nos activités dans de bonnes conditions.

Merci donc à tous les bénévoles et aux différents partenaires de cet important projet social !

Pour le Collectif  
Nimrod Kaspi, coopérative Partage  
Emmanuel de Fallois, communauté Emmaüs  
Christian Beuret

### **Statistiques pour la période allant du 1 janvier au 31 décembre 2017:**

**1858** (2016: 1672 / 2015: 1380) ménages sont inscrits,  
représentant des personnes vivant seules ou avec  
628 (2016: 575 / 2015 : 494) conjoints  
1789 (2016: 1661 / 2015 :1452) enfants  
Soit un total de **4271** bénéficiaires  
(2016: 3908 / 2015: 3326 / 2014 : 2719 / 2013: 2242)

Les membres inscrits se répartissent ainsi :

- 209 AI avec PC (11.2%)
- 627 bénéficiaires de l'aide sociale (33.7%)
- 104 AVS avec PC (5.5%)
- 95 bénéficiaires de l'assurance chômage (5%)
- 595 requérants d'asile (31.3%)
- 100 working poors (5.3%)
- 125 divers (7.1%)

**843** cartes payantes de 10 passages ont été attribuées (2016: 937)

8690 (2016: 8290 / 8358 en 2015) distributions payantes (fr.0.50) ont été encaissées; + 1000 distributions gratuites environ aux bénévoles ayant droit.  
Soit un total d'environ **9690** distributions totales (2016: 9290 / 2015: 9350 / 2014: 8850 / 2013: 8350 / 2012: 5450)

En partant d'une moyenne de 20 kg par passage, on peut estimer la distribution de **194 tonnes** de marchandises pour 2017.

*La Chaux-de-Fonds, janvier 2018, edf, nk, cb*

## Collectif Partage comptes 2016, budgets 2016 - 2017

Dépenses	budg 2017	comptes 2017	budg 2018
Location + chauffage + frais*	14'400.00	14'400.00	14'400.00
Electricité	900.00	527.90	600.00
Net - téléphone	400.00	268.90	300.00
Administration - pub	400.00	129.00	200.00
Entretien général	600.00	495.55	600.00
Equipement / mobilier	1'000.00	-130.00	500.00
Rénovation local	1'000.00	0.00	1'000.00
Assurances	100.00	0.00	100.00
Divers	600.00	80.00	100.00
Taxes et frais bancaires	50.00	24.85	50.00
Frais de transport	1'000.00	940.00	1'000.00
<b>Total</b>	<b>20'450.00</b>	<b>16'736.20</b>	<b>18'850.00</b>

Recettes	budg 2017	comptes 2017	budg 2018
Distribution	4'500.00	4'216.00	4'500.00
Subvention commune Chaux-de-Fonds	4'500.00	4'500.00	4'500.00
Subvention commune du Locle	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Subvention du Canton	4'000.00	4'000.00	4'000.00
Dons	250.00	15.50	250.00
Actions spécifiques	0.00	0.00	0.00
Intérêt créancier	0.00	0.00	0.00
Dissolution / réserves	4'200.00	1'004.70	2'600.00
Divers	0.00	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>20'450.00</b>	<b>16'736.20</b>	<b>18'850.00</b>

## Bilan au 31 décembre 2017

Actifs	ouverture	solde
Caisse	272.20	642.35
BCN	39'458.90	38'084.05
<b>Total actifs</b>	<b>39'731.10</b>	<b>38'726.40</b>

Passifs	ouverture	solde
Capitaux propre	4'731.10	3'726.40
Réserves rénovation	20'600.00	20'600.00
Réserves location	14'400.00	14'400.00
<b>Total Passifs</b>	<b>39'731.10</b>	<b>38'726.40</b>
Déficit de bilan		<b>1'004.70</b>